Règle de notation des cas limites

N7-14 · Cas fictif de formation · 12 novembre 2026

Barème

2 : respecte les faits et traite les limites ; 1 : correction nécessaire sans invention décisive ; 0 : erreur de calcul, invention de source ou contradiction ignorée avec résultat incompatible.

Preuve

Justifier avec la demande et les données fournies. Variantes de formulation acceptées si elles préservent le sens.